



fédération française des Échecs

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
Membre fondateur de la fédération internationale des échecs

**Président de la Ligue d'Ile-de-France des
Echecs**

André CLAUZEL
29 rue des Pyrénées
75020 PARIS

St-Quentin-en-Yvelines,
le 12 mars 2010

VOTE DU BUREAU FEDERAL DE LA FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

Suite à un vote réalisé par e-mail le 11 mars 2010, le Bureau Fédéral de la Fédération Française des Echecs, composé de 7 membres, a décidé par 6 voix POUR (et un vote non effectué), de faire appel au Cabinet d'expertise comptable LCG Expertise sis _____, pour effectuer la mission suivante :

- ✓ Audit des comptes de la Ligue d'Ile-de-France des Echecs, conformément à l'article L131.11 du Code du Sport, qui dispose que : « *Les fédérations agréées peuvent confier à leurs organes nationaux, régionaux et départementaux, une partie de leurs attributions (...)* Elles contrôlent l'exécution de cette mission et ont notamment accès aux documents relatifs à la gestion et à la comptabilité de ces organes. »

Le Cabinet LCG Expertise, par l'Intermédiaire de M. Jean-Georges LENEVEU, prendra contact avec vous dès mardi 16 mars 2010, afin de préciser les modalités de mise en place de cette action diligentée par nos soins.

Nous vous saurions donc gré de réserver le meilleur accueil à M. Jean-Georges LENEVEU, qui sera muni d'un ordre de mission de la FFE.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

**Pour le Bureau Fédéral de la Fédération Française des Echecs,
le Président
Jean-Claude MOINGT**